

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 07 mars 2023

Date de convocation :
28 février 2023

Nombre de Conseillers :
En Exercice : 29
Présents : 26
Pouvoirs : 0
Excusés ou absents : 3

Date d'affichage :
28 février 2023

L'an deux mil vingt-trois, le sept mars, à 18H30 le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie, salle du Conseil Municipal en séance publique sous la Présidence de Monsieur SALAK, Maire en exercice.

Étaient présents : M. SALAK, Mme FOURNIER, M. JOLY, Mme CLEMENT, M. GATTEFIN, Mme HUBERT, M. BLIAUT, Mme VAN DE WALLE, Mme HOUARD, M. GEIGER, Mme MARGUERITAT, M. PATIN, M. BOUCHONNET, Mme BROSSIER, Mme THIAULT, Mme LEFEBVRE, M. MEUNIER, M. GRANGETAS, Mme PIGEAT, Mme BUREAU, Mme FERNANDES, M. BAUGÉ, M. DA ROCHA, M. KOCH, Mme DUFOURT et M. FABRE.

Avait donné pouvoir :

Étaient absents ou excusés : M. MATEU, M. DEBROYE et Mme KOBYLANSKA-BAUDU.

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut valablement délibérer.

Mme HOUARD Annie a été élue pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

013/2023 –ACTES AU MAIRE

9.1.5 Divers

M. SALAK présente ce dossier

A l'unanimité, le Conseil Municipal donne acte au Maire des décisions prises par lui dans le cadre de ses délégations de pouvoir :

- Signature de la **décision n°146-2022 du 06 décembre 2022** Décision relative à l'attribution du marché de réfection de la couverture de la salle de tennis de table pour les besoins de la ville de Mehun-sur-Yèvre à la Société BOUBAT Bâtiment pour un montant total de 104 153,60 € HT (124 984,32 € TTC).
- Signature du **MARCHE DE TRAVAUX DE REFECTION DE LA COUVERTURE DE LA SALLE DE TENNIS DE TABLE POUR LES BESOINS DE LA VILLE DE MEHUN SUR YEVRE (18500)** avec la **SARL BOUBAT BATIMENT - 15, Le Bourg - 18600 NEUILLY EN DUN** (notification le 15.12.2022) pour un montant total de 104 153,60 HT (124 984,32 € TTC).
- Signature de la **décision n°173-2022 du 19 décembre 2022** Décision demande subvention dans le cadre du contrat régional de solidarité de l'agglomération Bourges Plus 2018-2024 pour l'aménagement de la Maison éclusière. Pour un montant total estimé à 76 543,16 € HT dont 39 627,90 € HT à la charge de la commune.
- Signature de la **décision n°174-2022 du 20 décembre 2022** Décision demande subventions DETR et/ou FIPD 2023 auprès de l'Etat pour Extension 2 vidéoprotection - pour un montant total de 56 965,00 € HT.

- Signature de la **décision n°175-2022 du 21 décembre 2022** Décision demande d'une part de dotation intercommunale de solidarité auprès de la communauté d'agglomération de Bourges pour la réfection de la couverture de la salle de tennis de table Boulevard de la Liberté - montant total de 104 153,60 € HT dont 52 076,80 € HT à la charge de la commune.
- Signature du **MARCHE DE REMPLACEMENT DES FENETRES DE L'ECOLE CHATEAU GARÇONS POUR LES BESOINS DE LA VILLE DE MEHUN-SUR-YÈVRE (18500)** avec l'Entreprise **Menuiserie Ebénisterie Jacques PORCHER** - 2 route de la Férolle - 18200 ORVAL (notification le 22.12.2022) pour un montant total de 54 800 € HT (65 760 € TTC).
- Signature de la **décision n° 001-2023 du 09 janvier 2023** Demande subvention DETR 2023 auprès de l'Etat pour la réfection de la rue Camille Méraut avec aménagement de sécurité – pour un montant total de 299 510,00 € HT dont 149 755,00 € HT à la charge de la commune.
- Signature de la **décision n° 002-2023 du 09 janvier 2023** Demande subvention DETR 2023 auprès de l'Etat pour l'acquisition d'une borne numérique tactile pour l'accueil de la mairie – pour un montant total de 10 500,00 € HT dont 6 825,00 € HT à la charge de la commune.
- Signature de la **décision n° 003-2023 du 09 janvier 2023** Demande subvention DETR 2023 auprès de l'Etat pour la réfection de la couverture du Gymnase Naveau - pour un montant total de 247 750,00 € HT dont 161 037,50 € HT à la charge de la commune.
- Signature de la **décision n° 004-2023 du 09 janvier 2023** portant approbation de l'avenant n°1 au marché public de travaux de reconstruction du Pont Gilbert Demay en plus-value d'un montant total de 25 254,72 € HT ce qui porte le nouveau montant du marché à 460 153,72 HT.
- Signature de l'avenant n°1 au **MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX DE RECONSTRUCTION DU PONT GILBERT DEMAY** avec la société **SAS SOGEA NORD OUEST TRAVAUX PUBLICS** - 7 rue de la Forêt - 45404 FLEURY LES AUBRAIS, avenant en plus-value d'un montant total de 25 254,72 € HT (30 305,67 € TTC) ce qui porte le nouveau montant du marché à 460 153,72 € HT (552 184,46 € TTC).
- Signature de la **décision n° 005-2023 du 10 janvier 2023** approuvant le plan de financement SDE18 (Dossier n°2021-02-157) pour la restitution de l'éclairage public – Rue Gilbert Demay - pour un montant total de 44 566,31 € HT dont 22 283,16 € HT à la charge de la commune.
- Signature de la **décision n° 006-2023 du 10 janvier 2023** approuvant le plan de financement SDE18 (Dossier n°2021-02-157) pour la dissimulation des réseaux électriques – Rue Gilbert Demay - pour un montant total de 80 011,97 € HT dont 48 007,18 € HT à la charge de la commune.
- Signature de la **décision n° 007-2023 du 10 janvier 2023** approuvant le plan de financement SDE18 (Dossier n°2021-02-157) pour l'enfouissement du réseau de communication – Rue Gilbert Demay - pour un montant total de 20 669,17€ TTC à la charge de la commune.
- Signature de la **décision n° 008-2023 du 19 janvier 2023** approuvant le plan de financement SDE18 (Dossier n°2023-01-012) pour la rénovation de l'éclairage public – Boulevard Georges Clémenceau - pour un montant total de 672,19 € HT dont 336,10 € HT à la charge de la commune.
- Signature de la **décision n° 009-2023 du 19 janvier 2023** approuvant le plan de financement SDE18 (Dossier n°2023-01-016) pour la rénovation de l'éclairage public – Rue Jean Mermoz - pour un montant total de 2 906,12 € HT dont 871,84 € HT à la charge de la commune.

- Signature du **MARCHE DE MAITRISE D'ŒUVRE POUR LES TRAVAUX DE LA RUE GILBERT DEMAY** avec la société **INFRA PROJECT** – 210, rue des Moulins – 45400 CHANTEAU (notification le 19.01.2023) pour un montant total de 20 795 € HT (24 954 € TTC)
- Indemnisation par la **SMACL ASSURANCE SA** d'un montant de **17 777,57 €** au titre de l'assurance flotte automobile, suite au sinistre du véhicule **DACIA (EJ-584-AN)** de la Police Municipale en date du 04.07.2022 (**Sinistre n°2022-08**)
- Signature du **MARCHE DE LOCATION ET MAINTENANCE DE SOLUTIONS D'IMPRESSION NUMERIQUE POUR LES BESOINS DE LA VILLE DE MEHUN-SUR-YÈVRE (18500)** avec l'Entreprise **KONIKA MINOLTA CENTRE LOIRE** – 2 avenue de la Prospective – CS 30126 – 18021 BOURGES (notification le 31.01.2023).
- Signature du **MARCHE D'ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE POUR LA PASSATION D'UN MARCHE DE SERVICES DE TELECOMMUNICATION POUR LES BESOINS DE LA VILLE DE MEHUN-SUR-YÈVRE (18500)** avec la société **SARL DATA CONSEIL** - 1 rue du Commerce – 18400 SAINT FLORENT SUR CHER (notification le 31.01.2023) pour un montant total de 4 200 € HT (5 040 € TTC)
- Signature de la **décision n° 010-2023 du 15 février 2023** portant sur la demande d'une subvention auprès de la Caisse d'Allocations Familiales du Cher sur un **projet d'appui aux démarches innovantes et actions en faveur de l'environnement** – pour un montant total de 2 930,00 € dont 1 880,00 € HT à la charge de la commune.
- Signature de la **décision n° 011-2023 du 24 février 2023** portant sur la signature d'un plan de financement du SDE18 (Dossier n°2023-01-011) pour la rénovation de l'éclairage public – Avenue du Générale de Gaulle – pour un montant de total de 8 320,98 € HT dont 2 496 ,29€ HT à la charge de la commune.

Le Maire,



Jean-Louis SALAK

La secrétaire de Séance,



Annie HOUARD

La présente délibération est susceptible de faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois, à compter de sa publication, par voie postale : 28 Rue de la Bretonnerie, 45057 Orléans ou par l'application Télérecours : <https://citoyens.telerecours.fr>

Date de mise en ligne sur le site de la Commune : 14/03/2023